

Archevêché de Rimouski

34, rue de l'Évêché Ouest

Rimouski (Québec) G5L 4H5

Téléphone : (418) 723-3320, poste 104

Télécopieur : (418) 722-8978

CONFIRMATIONS BANCAIRES

Considérant certaines situations financières particulières et vécues par quelques Fabriques, nous devons prendre les mesures qui s'imposent, afin d'avoir la certitude que les liquidités déclarées sont réellement disponibles. Alors, nous avons mis en place, en 2004, une nouvelle mesure de vérification à savoir que **vous deviez demander à votre ou vos institutions financières de nous fournir une confirmation bancaire de tous les comptes, ainsi que les placements de votre Fabrique** (comptes de loterie, de cimetière, d'activités diverses, campagne de financement pour restauration, dépôts funéraires, messes, etc...), en date du **31 décembre 2020**.

De plus, cette confirmation devra préciser si les argents en dépôt ont été donnés ou non en garantie. Pour plus de précision, nous voulons savoir si les argents déposés à l'institution financière appartiennent en totalité à la Fabrique.

Cette lettre de confirmation devra être envoyée directement par l'institution financière à M. Jean Crépault **pour le 18 janvier 2021, à l'Archevêché de Rimouski**, au 34, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H5, par télécopieur au 418 722-8978, ou par courriel à jean.crepault@diocesarimouski.com.